



ANNEXE AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

GOULIAT CUP 2021 « BPGO » « Raid Catamarans »

(Zone pointe du château)

Nom de la compétition : GOULIAT CUP (Grade : 5B)
Dates complètes : 01/08/2021
Lieu : Locquirec (Baie de Lannion et Baie de Locquirec)
Autorité organisatrice : Ecole de Voile de Locquirec

1. REGLES

1.4 Heure légale du lever du soleil : **06h49** et du coucher du soleil : **21h52**

1.5 Marées et coefficients :

PM : **12h41** BM : **19h07** Coefficients : **45/40**

2. AVIS AUX CONCURRENTS

Emplacement du tableau officiel d'information : **Ecole de Voile de Locquirec (sur les vitres du club).**

4. SIGNAUX FAITS A TERRE

4.1 Emplacement du mât de pavillons : **Quai du parking des dériveurs du port de Locquirec.**

4.2 Délai entre l'affalé de l'aperçu à terre et l'envoi du signal d'avertissement : **30 minutes.**

5. PROGRAMME DES COURSES

5.1 Les courses sont prévues selon le programme suivant

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
01/08/2021	14h00 heures avec 1 ou plusieurs courses (Raids) à suivre	Catamarans

5.3 Heure limite du dernier signal d'avertissement le dernier jour de la régata : **17 heures.**

6. PAVILLONS DE CLASSE (Description des pavillons de classe)

- Pavillon blanc avec la lettre noire « R » **Catamarans 16 pieds et + de 16 pieds.**

- Pavillon jaune avec un point d'interrogation **Catamarans inférieurs à 16 pieds.**

8. LES PARCOURS

8.2 Signaux définissant les parcours à effectuer :

Le N° du parcours sera affiché sur un tableau, à l'arrière du bateau « Comité de Course » et annoncé par VHF sur le canal de course « **72** ».

9. LES MARQUES

Marques de départ	Marques de dégagement	Marques d'arrivée
Bouée conique « jaune »	Bouée conique « orange »	Bouée conique « jaune »



11. LE DEPART (Zone pointe du château)

11.1 Les départs des courses seront donnés en application de la règle 26 des RCV

Minutes avant le signal de départ	Signal visuel et Signal sonore		Signification
5	Pavillon de classe	Un signal sonore	Signal d'avertissement
4	Pavillon P, I, Z, U ou Noir	Un signal sonore	Signal préparatoire
1	Pavillon préparatoire affalé	Un long signal sonore	Une minute
0	Pavillon de classe affalé	Un signal sonore	Signal de départ

11.2 Description de la ligne de départ : La ligne de départ sera entre le mât arborant un **pavillon orange** sur le bateau du Comité de Course à l'extrémité tribord et le coté parcouru de la marque de départ (**bouée conique jaune**)

Attention : Le comité de course se réserve le droit de donner des départs dit « à l'anglaise » sans bouée de dégagement (aucune obligation du Comité de Course, de placer la ligne de départ perpendiculaire à l'axe du vent durant toute la procédure de départ).

11.3 Le Comité de Course annoncera si possible les numéros ou les noms des bateaux OCS au plus tôt, une à deux minutes après le signal de départ sur le canal VHF de la course (**canal 72**). L'absence d'émission ou de réception VHF ne peut donner lieu à une demande de réparation (ceci modifie la RCV 60.1(b)).

13. L'ARRIVEE (Zone pointe du château)

Description de la ligne d'arrivée :

Entre le mât du bateau comité de course arrivée arborant le pavillon « **orange** » et « **bleu** » et une Bouée conique « **jaune** ».

14. SYSTEME DE PENALITE

14.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

16. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

16.1 Emplacement du secrétariat du jury : Ecole de Voile de Locquirec.

16.2 Temps limite de réclamation après l'arrivée du dernier bateau de la dernière course du jour : **30 minutes**.

Toutes les réclamations ou demande de réparation devront être signalées obligatoirement à l'arrivée du concurrent, au bateau du Comité Course.

16.3 Emplacement de la salle du jury : Ecole de Voile de Locquirec.

17. CLASSEMENT

17.1 Nombre de courses à valider pour valider la compétition : **1**

17.2 A partir de **3** courses, la plus mauvaise course sera retirée pour établir le classement.

Le système de classement sera le système de points à Minima (A4 des RCV) après calcul du temps compensé (*Tables des ratings FFV 2021 pour les catamarans*).



18. REGLES DE SECURITE

18.1 Modalités de l'émargement : L'inscription tenant lieu d'émargement départ.

Les coureurs devront émarger au retour à terre après la régata.

ATTENTION : Les pénalités seront à la discrétion du « JURY » en cas de refus ou d'oubli d'émargement retour.

La brassière est obligatoire sur l'eau et maintenue capelée sous peine de disqualification immédiate du ou des coureurs par le Comité de Course, sans instruction.

Un bout de remorquage est également obligatoire sur chaque catamaran.

18.3 VHF : Canal VHF de la course : 72 (Pas obligatoire mais conseillé pour les catamarans)

21. PUBLICITE

Conditions applicables à la publicité fournie par l'autorité organisatrice : sans objet.

22. BATEAUX OFFICIELS

Identification des bateaux officiels : sans objet

28. PRIX

Description des prix : selon paragraphe 12 de l'avis de course



Arbitres désignés :



Président du Comité de Course : Frédéric COURTOIS
Président du Jury : Didier COZIC
Commissaires Informatique : Christine COURTOIS (FFV)

RAPPEL : Art 4 du chapitre 1 des RCV : La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité

GOULIAT CUP 2021 "BPGO"

ANNEXE ZONES DE COURSE (Raid Catamarans)



Informations complémentaires :

Marées et coefficients : Dimanche 1er août 2021

PM : 12h41 BM : 19h07 Coefficients : 45/40

Canal VHF de la course : 72

Remise des Prix sur le port de LOCQUIREC vers 18H00

Attention : Le Président du Comité de Course se réserve le droit d'annuler le Raid en fonction des conditions météorologiques du moment.



ANNEXE PARCOURS « Raid » (Catamarans)

- Un bateau de « sécurité » avec un **pavillon ou flyer FFV**, sera présent et au-devant de la flotte (*ouvreur*) pour indiquer le parcours aux catamarans.
- **Le N° du parcours sera affiché sur un tableau, à l'arrière du bateau « Comité de Course » et annoncé par VHF sur le canal de course « 72 »**
- Parcours en baie de Locquirec et baie de Lannion : Les distances sont données à titre d'information et ne peuvent donner lieu à une demande de réparation (ceci modifie la RCV 60.1(b)).

Parcours N°1 : (8,4 milles environ)

- **Départ** : La ligne de départ sera entre le mât arborant un « **pavillon orange** » sur le bateau du Comité de Course à l'extrémité tribord et le coté parcours de la marque de départ (**bouée conique jaune**) Procédure : art 11 des IC
- Bouée de dégagement éventuelle (**bouée conique orange**) à Laisser à Bâbord, sauf si « **Flamme verte** » sur le bateau Comité, la laisser à tribord.
- Bouée « Locquémeau » (48° 43' 91 N, 3° 35' 83 W) à contourner et à laisser bâbord,
- Bouée « Gouliat » (48° 42' 63 N, 3°38' 88 W) à contourner et à laisser bâbord,
- Bateau du Comité de Course à contourner et à laisser bâbord,
- Bouée « Gouliat » (48° 42' 63 N, 3°38' 88 W) à contourner et à laisser bâbord,
- **Arrivée** : Entre le mât du bateau comité de course arrivée arborant les pavillons « **orange** » et « **bleu** » et une **bouée conique «jaune»**. Art 13 des IC.

Parcours N°2 : (6 milles environ)

- **Départ** : La ligne de départ sera entre le mât arborant un « **pavillon jaune** » sur le bateau du Comité de Course à l'extrémité tribord et le coté parcours de la marque de départ (**bouée conique jaune**) Procédure : art 11 des IC
- Bouée de dégagement éventuelle (**bouée conique orange**) à Laisser à Bâbord, sauf si « **Flamme verte** » sur le bateau Comité, la laisser à tribord.
- Bouée « Gouliat » (48° 42' 63 N, 3°38' 88 W) à contourner et à laisser tribord,
- Bouée « Locquémeau » (48° 43' 91 N, 3° 35' 83 W) à contourner et à laisser tribord,
- Bouée « Gouliat » (48° 42' 63 N, 3°38' 88 W) à contourner et à laisser bâbord,
- **Arrivée** : Entre le mât du bateau comité de course arrivée arborant les pavillons « **orange** » et « **bleu** » et une **bouée conique « jaune »**. Art 13 des IC.

Parcours N°3 : (4,5 milles environ)

- **Départ** : La ligne de départ sera entre le mât arborant un « **pavillon orange** » sur le bateau du Comité de Course à l'extrémité tribord et le coté parcours de la marque de départ (**bouée conique jaune**) Procédure : art 11 des IC
- Bouée de dégagement éventuelle (**bouée conique orange**) à Laisser à Bâbord, sauf si « **Flamme verte** » sur le bateau Comité, la laisser à tribord.
- Bouée « Gouliat » (48° 42' 63 N, 3°38' 88 W) à contourner et à laisser tribord,
- Bateau du Comité de Course à contourner et à laisser tribord,
- Bouée jaune (EVL) située dans l'est de la roche tombée à contourner et à laisser bâbord
- Bateau du Comité de Course à contourner et à laisser bâbord,
- Bouée « Gouliat » (48° 42' 63 N, 3°38' 88 W) à contourner et à laisser bâbord,
- **Arrivée** : Entre le mât du bateau comité de course arrivée arborant les pavillons « **orange** » et « **bleu** » et une **bouée conique « jaune »**. Art 13 des IC.